

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **77 (1926)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voici ce que, grâce à l'amabilité de ces deux messieurs, nous pûmes établir :

	Sequoia gigantea	
	à Lugano	à Lausanne
Circonférence du fût, au pied	8,50 m	10,45 m
» . . . » à 1,5 m	5,65 »	6,50 »
Hauteur totale	34,9 »	28,4 » ¹
Diamètre le plus grand de la cime	12,5 »	12,— »
Deuxième diamètre perpendiculaire à celui-ci	12,— »	12,— »

La question est ainsi jugée en ce qui concerne les dimensions : le Lausannois, âgé exactement de 66 ans, l'emporte nettement. Que dire de la beauté des deux rivaux ? Appréciation de nature personnelle, partant sujette à variations. Mais sans doute la cause est-elle d'importance trop peu considérable pour que nous proposons de l'éclaircir en instituant un concours avec jury. Il nous suffira de dire, tout comme dans la chanson « entre deux sœurs mon cœur balance » : et pourtant l'autre est bien beau aussi !

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. La bibliothèque de notre Ecole n'a que bien rarement la chance de pouvoir enregistrer des dons. Pareille heureuse aventure vient pourtant de lui advenir. Notre école a eu le plaisir de recevoir, de la *Bibliothèque cantonale de Lucerne*, une belle série de l'„Allgemeine Forst- und Jagdzeitung“, soit les années 1837 à 1884, ainsi que les suppléments 1 à 8 de ce journal. Tous ces volumes sont reliés et en parfait état. C'est là un enrichissement inespéré de la collection des périodiques forestiers, dont notre bibliothèque est pauvre, surtout pour la période antérieure à 1913.

Tous nos remerciements à l'aimable donateur.

Le bibliothécaire : *H. Badoux*.

Cantons.

Vaud. La commune de *Baulmes* près d'Yverdon, propriétaire d'un vaste et beau domaine forestier d'environ 1400 ha, sur les pentes du Jura, a décidé dernièrement d'en confier la gérance à un ingénieur forestier. Elle a choisi ce dernier en la personne de M. *Prosper Favez*, de Penthérez (Vaud), lequel est entré immédiatement en fonctions.

¹ Si l'exemplaire lausannois a du dessous pour la hauteur, c'est sans doute aux corbeaux qu'il le doit. Ces oiseaux, en effet, se sont si bien appliqués à casser la pousse terminale que depuis 20 ans la hauteur n'a pas augmenté.

St-Gall. Le doyen des 5 inspecteurs forestiers d'arrondissement, M. J. Hersche, à Uznach, qui revêtait ces fonctions depuis 1883, a donné sa démission, pour raison de santé.

Il vient d'être remplacé par M. Louis Jäger, ci-devant adjoint de l'inspecteur forestier cantonal, à St-Gall.

Divers.

Le décalogue du forestier italien. M. Luigi Luzzatti, le célèbre économiste italien, a dicté pour la corporation forestière le décalogue suivant :

1° Aime et sauve contre toute cause de dommage l'arbre de la forêt ;

2° Souviens-toi que les bois sont la plus grande richesse de la montagne, qu'ils sont le salut et la garde de la plaine et l'expression admirable de la nature ;

3° Rappelle-toi que le déboisement, signe d'ignorance, nuit à la Patrie et la diminue à l'étranger ;

4° N'oublie pas que l'Italie en paix et plus encore en temps de guerre a besoin de bois de menuiserie, alors qu'elle paie aujourd'hui un tribut considérable à l'étranger, même pour ce produit indispensable ;

5° Apprends au montagnard que l'amour du lieu natal ne se concilie pas avec la destruction des bois ;

6° Fais en sorte que tous les ans on puisse confier à ta terre un certain nombre d'arbustes pour célébrer la fête nationale de l'Arbre ;

7° Améliore, sans que ce soit au détriment du bois, les prés et les pâturages de montagne ;

8° Reconnais que le pâturage, qui est utile, est cependant nuisible à la montagne si on l'utilise mal ;

9° Souviens-toi toujours et partout que la chèvre est signe de misère et d'une économie forestière rudimentaire ;

10° Coopère avec les techniciens à l'apostolat de la forêt et avertis ceux qui doivent observer les lois de la Patrie, gardienne des bois et de la montagne.

(*La Revue*, du 14 février 1926.)

BIBLIOGRAPHIE.

E. Hess: Forstliches aus dem Mittlern Atlas. Tirage à part de 15 pages, in-8°, avec 3 planches hors texte et 5 figures dans le texte. Ed. Rascher & Co, à Zurich, 1925.

Cette plaquette est extraite du gros livre publié à l'Institut de géographie botanique de Zurich, par d'anciens élèves et des amis du professeur C. Schröter, à l'occasion de son 70° anniversaire. Elle résume les observations faites, au cours d'un voyage d'étude, sur les forêts de l'Atlas moyen.

Le Maroc français comprend environ 1½ millions d'hectares boisés ; situés